



FICHE PRATIQUE

OBSERVATOIRE DES DECHETS

Public

/

Prérequis

/

Objectifs pédagogiques

/

Contenu

?L'observatoire des déchets des entreprises est animé par la CCI-NC depuis 2012, appuyée par ses partenaires, la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), l'agence de la transition écologique (ADEME), la Province Sud, la Province Nord ainsi que la Province des Iles.

Résultat de centaines d'enquêtes menées régulièrement par la CCI, cet observatoire permet d'estimer les quantités de déchets générées par les entreprises de l'ensemble du territoire, rapportée en Tonne/Salarié.

Ces quantités sont connues selon différentes catégories :

- Quantités générées par secteur d'activité
- Quantités générées par typologie de déchets
- Quantités générées par zone géographique

Consultez ci-dessous la dernière publication de l'observatoire des déchets :

Vous souhaitez participer à ces enquêtes ? Contactez le service environnement : environnement@cci.nc– 24.31.00

?